

## Vidéo de l'OOF sur le *Budget de 2025*

Je vous remercie de vous joindre à nous pour les prochaines minutes.

À l'occasion de la publication du *Budget de 2025*, j'aimerais profiter de l'occasion pour faire le point sur les finances et le programme d'emprunt de l'Ontario.

Le déficit de l'Ontario en 2024-2025 devrait s'établir à 6 milliards de dollars, soit une amélioration de 3,8 milliards de dollars par rapport aux perspectives publiées dans le *Budget de 2024* et de 600 millions de dollars par rapport à l'Énoncé économique de l'automne.

À moyen terme, le gouvernement prévoit un déficit de 14,6 milliards de dollars pour l'exercice en cours, de 7,8 milliards pour l'exercice suivant, avant d'atteindre un excédent de 0,2 milliard en 2027-2028.

La croissance du PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 0,8 % en 2025, puis de 1 % en 2026 et de 1,9 % en 2027 et 2028. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Passons maintenant à notre programme d'emprunt. Le programme d'emprunt à long terme de l'année dernière s'élevait à 49,5 milliards de dollars. L'amélioration de la situation déficitaire en 2024-2025 et la diminution correspondante des besoins de financement ont permis à l'Ontario d'augmenter ses réserves de liquidités, d'améliorer sa liquidité et de se doter d'une plus grande souplesse financière pour l'avenir.

Les prévisions d'emprunt à long terme pour l'exercice en cours s'élèvent à 42,8 milliards de dollars, dont 5 milliards ont déjà été contractés. Nous prévoyons également d'augmenter les emprunts à court terme de 5 milliards de dollars supplémentaires au cours de l'exercice en cours afin de répondre à la forte demande de titres de créance à court terme de l'Ontario.

Pour l'avenir, les emprunts à long terme devraient s'élever à 41,1 milliards de dollars en 2026-2027 et à 33,0 milliards de dollars en 2027-2028.

Il est important de noter que la taille du programme d'emprunt de l'Ontario est restée relativement stable au cours de la dernière décennie, à l'exception du programme d'emprunt mis en place au plus fort de la pandémie de COVID-19. Les programmes d'emprunt prévisionnels dont je viens de parler s'inscrivent largement dans ce que nous pouvons considérer comme une fourchette normale.

Comment avons-nous donc réussi à contracter 49,5 milliards de dollars d'emprunts à long terme depuis l'année dernière? Le marché intérieur a représenté 79 % des

emprunts. Les 21 % restants ont été réalisés sur le marché du dollar américain et australien. Cela s'inscrivait dans notre fourchette de 75 à 90 % du total des emprunts à long terme.

Cet objectif sera ajusté pour atteindre 70 à 85 % pour l'exercice 2025-2026, et il continuera d'être ajusté, si nécessaire, en fonction de l'évolution de la demande des investisseurs en dollars canadiens et sur les marchés de la dette en devises.

Pour la première fois, l'Ontario a émis trois obligations vertes l'année dernière. Une autre première dans le domaine des obligations vertes a été l'émission de la première obligation verte à 30 ans d'une province canadienne, pour un montant d'un milliard de dollars.

Avec la publication du budget 2025, nous prévoyons de revenir sur le marché dès que possible.

Enfin, j'aimerais aborder la stratégie de réduction du fardeau de la dette de la province.

L'Ontario améliore la transparence de ses rapports financiers en apportant deux modifications à la présentation des intérêts débiteurs et des intérêts créditeurs, ce qui a un impact sur la terminologie de la Stratégie de réduction du fardeau de la dette et sur les ratios correspondants.

Comme indiqué pour la première fois dans l'exposé économique de l'automne 2024, l'Ontario déclarera désormais séparément les intérêts et les revenus des investissements à titre de revenus. Les intérêts et autres frais de service de la dette seront désormais présentés sur une base brute, les intérêts et les revenus de placement n'étant plus compensés. Ce changement de présentation est neutre sur le plan fiscal et n'a aucune incidence économique, il s'agit simplement d'un changement dans la présentation des états financiers.

Afin de maintenir la cohérence et la comparabilité avec les tendances historiques, et de ne pas modifier le calcul, deux de nos mesures de viabilité de la dette ont été renommées. L'intérêt sur la dette par rapport aux revenus devient l'intérêt net par rapport aux revenus de fonctionnement et la dette nette par rapport aux revenus devient la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement.

Passons maintenant aux ratios eux-mêmes. Les ratios de dette nette au PIB et intérêts nets aux revenus de fonctionnement restent supérieurs aux objectifs du gouvernement, aujourd'hui et à moyen terme.

Le ratio dette nette aux revenus de fonctionnement reste l'objectif le plus difficile à atteindre. Après avoir été en dessous de l'objectif de 200 % au cours des deux derniers exercices, il devrait temporairement dépasser cet objectif.

Vous trouverez de plus amples informations fiscales et économiques sur le *Budget de 2025* sur le site Web du ministère des Finances. Vous pouvez également trouver des informations actualisées sur les emprunts dans notre fiche d'information à l'intention des investisseurs et la présentation en relation avec les investisseurs, publiée sur le site Web de l'OOF.

Merci beaucoup pour votre temps.